

Rejoignez-nous !

Adhésion FD CIVAM du Gard



Tarif Agriculteur

**0,2 % du chiffre d'affaires annuel
avec un minimum de 70 € et un maximum de 390 €**

Exemple pour une exploitation faisant 40 000 € de chiffre d'affaires annuel, l'agriculteur paiera 80 € d'adhésion

Autre cas

**pour les porteurs de projet ou agriculteur
en difficultés financières : 40 €**

Une adhésion payée au cours du deuxième semestre 2023 couvrira l'année 2024 !

Pourquoi adhérer ?

**Soutenir une association locale
qui œuvre pour...**

Valoriser une
agriculture bio
et **locale**,
nourricière

Contribuer à
promouvoir
l'agroécologie
dans son territoire

Contribuer à **appuyer** le
développement de
l'agriculture biologique

**...et qui fait le lien
entre Agriculture et Société**



**Les adhérents peuvent solliciter l'équipe de la FD CIVAM du Gard !
pour les accompagner sur des projets collectifs**

Par exemple, nous accompagnons des groupements de producteurs réunis autour d'un objectif commun : mutualiser des moyens de transformation, créer des filières locales, organiser le compostage de déchets verts, approvisionner collectivement un magasin en légumes...

Les services proposés

Poser vos questions au Point Info Bio :
réglementation, certification, aide...

Recevoir nos lettres d'informations
généralistes, thématiques (PPAM,
maraîchage), sur les aides destinées
aux agriculteurs...

Etre informé sur les journées techniques
thématiques (**accès gratuit**)

Participer à nos formations (aucun reste
à charge pour les cotisant.es Vivéa)

Bénéficier de réductions pour participer
à des foires ou salons

Etre mis en relation avec d'autres
producteurs.trices, magasins,
distributeurs, transformateurs...



216 Chemin de Campagne
30250 SOMMIERES
fd@civamgard.fr
www.civamgard.fr